**Contexte**

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) Océan et Climat, porté par le CNRS et l’Ifremer, a été mis en place par l’Etat pour une durée de 6 ans, de 2021 à 2027.

Présente dans la plupart des mers du globe, à toutes les latitudes, et détentrice de la 2e plus grande zone économique exclusive, la France a un positionnement privilégié en ce qui concerne l’océan. Ce dernier est donc porteur d’enjeux forts pour la France en termes de préservation des écosystèmes marins, de gestion durable des ressources marines (biologiques, minérales, énergétiques) et de durabilité des activités maritimes, mais aussi en termes de géostratégie, de souveraineté et de diplomatie.

Dans ce contexte, la recherche française en sciences marines a un rôle important à jouer pour anticiper les modifications de l’océan liées aux changements globaux en cours, pour analyser les relations que les humains tissent avec les environnements océaniques, pour évaluer les enjeux écologiques, économiques et sociaux du développement de l’économie bleue, et pour identifier et évaluer des solutions d’atténuation et d’adaptation aux changements globaux.

Le PPR a ainsi été élaboré autour de 7 défis (<https://www.ocean-climat.fr/Le-PPR/Les-defis-du-PPR>) pour aborder les enjeux de recherche tant sur des questions de progrès des connaissances que sur des questions d’économie bleue, de droit, de géostratégie, de gestion globale des socio-écosystèmes et du bien-être des sociétés. Un appel à projets structurants, mis en œuvre par l’ANR et clos en novembre 2021, devrait voir naître différents projets de recherche ambitieux répondant à une partie de ces défis.

Pour aborder ces grands enjeux en soutenant la formation par la recherche et pour contribuer à une « génération PPR Océan-Climat », le PPR lance un appel à candidatures doctorales.

8 contrats doctoraux, financés à 100% et environnés (10 000 euros par thèse), débutant à la rentrée universitaire 2022, sont ainsi proposés.

Les lauréats de cet appel à candidatures seront invités à suivre un programme d’activités (formations, conférences, visites…) afin de les sensibiliser plus largement aux enjeux liés à l’océan.

**Objectifs**

L’appel à candidatures doctorales a comme fil conducteur scientifique **l’identification et l’évaluation de solutions** pour la protection de l’océan, l’atténuation et l’adaptation au changement global, la préservation de l’environnement marin et les usages durables et équitables de l’océan.

Les sujets proposés doivent soutenir des **recherches interdisciplinaires.**

La participation des parties prenantes (ex. ONG, gestionnaires des milieux naturels, acteurs du monde économique) est encouragée bien que non obligatoire.

Les sujets doivent se concentrer prioritairement sur les quatre zones définies dans le PPR sur lesquelles sont identifiés des enjeux forts de bouleversement climatique, de pressions anthropiques multiples et d’ampleur inédite, de préservation de la biodiversité et des services écosystémiques, d’économie durable, de souveraineté ou de diplomatie, de littératie océanique : **les océans polaires, les Outre-mer, l’océan profond et les zones marines et côtières métropolitaines vulnérables**. Néanmoins, des projets portant sur d’autres territoires peuvent être éligibles s’il y a une interdépendance avec le territoire français, notamment pour faciliter la mise en œuvre ou l’évaluation de solutions (développement technologique, pratiques d’interventions (ex. sauvegarde d’espèces), modalités d’encadrement de nouvelles activités en mer, impacts de l’exploitation hors ZEE française des ressources destinées à la consommation française, tests de concepts…).

**Critères d’éligibilité**

* Les scientifiques, porteurs ou participants, déjà financés par l’appel à projets du PPR « Un océan de solutions » ne peuvent pas soumettre un projet de thèse.
* Un seul projet de thèse déposé par directeur et co-directeur.
* Co-direction de thèse par des chercheurs de deux disciplines différentes, au sein d’un même laboratoire ou de deux laboratoires différents (attesté par leur CV).
* Les équipes porteuses doivent être françaises.
* L’étudiant devra être inscrit dans une école doctorale française.

**Critères d’évaluation**

* La pertinence des questions et méthodes scientifiques,
* La pertinence de la ou des solution(s) faisant l’objet du travail de thèse,
* Les caractéristiques innovantes et/ou transformantes du sujet,
* La qualité de l’encadrement scientifique,
* L’insertion de la recherche doctorale dans le paysage international,
* La démonstration que l’étudiant sera intégré dans des réseaux interdisciplinaires (exemple du CIEM, ou Europe Marine Board…)
* La cohérence des moyens avec le projet (critère de faisabilité de la thèse),
* La priorité sera donnée à des projets de thèse qui porteront sur des aspects non encore couverts par des projets acceptés dans l’appel à projets “Un Océan de solutions” ; la proximité du sujet avec des sujets déjà financés dans le cadre de cet appel sera également analysée.

**Procédure d’évaluation**

Les sujets seront à transmettre à Céline Dégremont ([celine.degremont@ifremer.fr](mailto:celine.degremont@ifremer.fr)) avant le 26/04/22. Ils seront soumis à l’évaluation du Conseil Scientifique du PPR qui se réserve le droit de faire appel à des reviewers externes en fonction des sujets et de l’expertise nécessaire à son évaluation.

**Calendrier**

* 03 mars 2022: publication appel thèses
* 26 avril 2022: date limite soumission
* Fin Mai 2022: jury sélection 8 projets

**Format du dossier (*cf formulaire ci-dessous*)**

* Maximum 10 pages en calibri 11, ou arial 10, interligne 1,5 (hors CV)

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du sujet de thèse** |  |
| **Ecole doctorale** |  |
| **Université de rattachement** |  |
| **Laboratoire d’accueil de l’étudiant** (si 2 laboratoires, précisez la durée dans chacun) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Co-directeur/directrice 1** | **Co-directeur/directrice 2** |
| **Prénom Nom** |  |  |
| **email** |  |  |
| **Organisme** |  |  |
| **Laboratoire** |  |  |
| **Discipline scientifique** |  |  |

**Résumé du sujet de thèse** *(2000 caractères max)***:**

**Mots-clés :**

**Site(s) géographique(s) concerné par le sujet:**

**Description du projet de thèse**

Cette partie devra comprendre les éléments suivants :

* Contexte
* Objectifs
* Méthodes
* Originalité et innovation(s)
* Calendrier de la thèse
* Références bibliographiques

**Lien au PPR Océan et climat**

Il s’agit ici de préciser dans quel défi du PPR le projet de thèse s’inscrit, quelle sera la contribution de ce sujet au PPR Océan et climat

**Conditions de la thèse**

Il s’agit ici de préciser :

* Les conditions matérielles et financières de la thèse
* Les modalités de co-encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches de l’étudiant(e)
* La mobilité envisagée (durée, où, quand)
* La(les) participation(s) à des réseaux internationaux interdisciplinaires

**Annexes**

CV (2 pages) des encadrants de la thèse